

Les Puces

TruckAlert, l'appli qui balance



LUCE LAPIN

Des têtes de cochon qui passent à travers les barreaux, des mufles de vache qui cherchent désespérément un peu d'air... Pour la grande majorité d'entre eux, notamment pour ceux qui ont passé leur courte vie dans un élevage intensif, ce sera la seule « sortie » de toute une vie. Sur les routes de vos vacances, par fortes chaleurs, vous avez dû rencontrer nombre de ces gros camions chargés d'animaux vivants, qui vous ralentissent, et combien ça vous démange de les doubler. Leur ultime, et unique, destination, c'est l'abattoir. Alors, un peu de patience et de compassion...

En 2019, Didier Guillaume, alors ministre de l'Agriculture, cédant à la demande des associations de protection animale, avait pris un arrêté interdisant le transport des animaux aux heures les plus chaudes, c'est-à-dire entre 13 heures et 18 heures, dans les départements concernés par la canicule.

En juillet 2020, l'association Welfarm Protection mondiale des animaux de ferme (welfarm.fr) a lancé TruckAlert, une application qui fait appel aux lanceurs d'alerte - vous, moi! - et qui est destinée à « épinglez » les camions transportant des animaux d'élevage vivants par une

« Vas-y, double, double ! »

température de plus de 30 °C, ce qui est contraire au règlement¹. En effet, il y est stipulé que « les systèmes de ventilation dans les moyens de transport par route doivent être conçus, construits et entretenus de telle manière qu'à tout moment du voyage, que le moyen de transport soit à l'arrêt ou en mouvement, ils soient en mesure de maintenir la température dans une fourchette de 5 °C à 30 °C à l'intérieur du moyen de transport, pour tous les animaux, avec une tolérance de plus ou moins 5 °C, en fonction de la température extérieure ».

TruckAlert a permis, en quatre ans, le signalement de quelque 477 camions en infraction, au niveau national comme européen, ce qui représente 1000 signalements. Un exemple : « Lapins dans un camion 31 °C ce jour à 16 heures sur autoroute A71 direction Tours à Clermont-Ferrand sans eau sans rien. »

Vendredi 2 août, Welfarm a envoyé « un rapport relatif à l'application TruckAlert » aux pouvoirs publics et aux ministres démissionnaires concernés - Marc Fesneau, Christophe Béchu.

BONNE NOUVELLE ! Grâce à l'association Projet Animaux Zoopolis (zoopolis.fr), fin des spectacles de rapaces aux fêtes médiévales de Châtillon-sur-Chalaronne (dans l'Ain) et de Brie-Comte-Robert (en Seine-et-Marne). Bravo à cette association, et particulièrement à sa cofondatrice, Amandine Sanvisens, toujours aussi active et efficace. ●

1. « Le règlement (CE) n° 1/2005 du Conseil du 22 décembre 2004 relatif à la protection des animaux pendant le transport et les opérations annexes » (cf. ministère de l'Agriculture).

luce-lapin-et-copains.com

(lucelapinetcopains@gmail.com).

